

Ecole primaire du centre
2 rue Louise de Savoie
01 160 Pont d'Ain

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 18/10/2022



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Julia Vuillaume			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Présidente : Laura Pinori	X		
Maire : Jean-Marc Jeandemange	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Léontina Garnier	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Maxellende Scalbert		X	
Laëtitia Boillot	X		
Laura Cortinovis	X		
Julie Zanolin		X	
Muriel Saint-Pierre	X		
Charline Boizet	X		
Patricia Dalloz	X		
Karen Froment		X	
Audrey Timar	X		
Camille Suarez	X		
Elodie Gagnard	X		
Emeline Majerus	X		
Sandrine Pomi	X		
Maxime Serfaty	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Lactitia Abbate	X		
Maud Yvroud		X	
Camille Perrin	X		
Françoise Barcelo		X	
Thomas Buisson	X		
Thomas Berjoan	X		
Amandine Baudrat	X		
Marie Pernet	X		
Justine Nunnes	X		
Cedric Valette	X		
Philippe Bremont	X		
Olivier Gonthier	X		
Marilyne Maturel	X		
Loïs Pesenti	X		
Caroline Varey		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		X	
Infirmier(e) scolaire :		X	
Représentant périscolaire :		X	
D.D.E.N.		X	
AESH Llittéras Veronique	X		
AESH Karine REY		X	
AESH Andréa Chapiron		X	
AESH Nelly Lebois		X	

1- Présentation de l'équipe pédagogique

10 Classes et 14 enseignants

PS-GS : Mme Boizet/ Mme Scalbert

MS-GS : Mme Boillot

CP ;P : Mme Dalloz

CP .C : Mme Suarez

CE1 : Mme Saint Pierre

CE2 : Mme Zanolin/ Mme Cortinovis

CE1-CE2 : Mme Majerus/ M. Serfaty

CM1 : Mme Froment

CM1-CM2 : Mme Scalbert/ Mme Pinori

Dispositif Ulis : Mme Pomi

AESH : Nelly Lebois, Karin Rey, Andréa Chapiron et Veronique Litteras

ATSEM : Rafaël Scanzi et Martine Ruiz

Nous faisons partie de la circonscription de PONCIN et notre inspectrice est Mme Julia Vuillaume.

2- Election des parents représentants

Le dépouillement a été réalisé le vendredi 7 octobre à 16H30 avec la présence de Mme Perrin, M. Bremont et Mme Baudrat.

Présentation des résultats des élections du 7 octobre.

- Nombre d'inscrits : 392
- Nombre de votants : 96
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12
- Nombre de suffrages exprimés : 84
- Taux de participation : 24.49%

La liste complète élue :

- Mme PESENTI
- Mme PEYRE
- M. GONTHIER
- Mme. BARCELO
- Mme. ABBATE
- M. BREMONT
- M. BERJOAN
- M. BUISSON
- Mme. BEAUDRAP
- M. VALETTE
- Mme. YVROUD
- Mme. VAREY
- Mme. PERRIN
- Mme. NUNNE
- Mme. PERNET

3- Climat scolaire

a) Le règlement scolaire

Présentation du nouveau règlement Intérieur ajusté par rapport à l'ancien (rédigé conformément au règlement type départemental)

Vote du règlement intérieur : approuvé à 23 voix sur 23

Le règlement sera affiché sur le panneau sous la coursive de l'école. Les parents qui en feront la demande pourront l'avoir en format papier.

b) Projets pédagogiques

20/10/2022 : La grande lessive a été organisée pour l'ensemble des classes de l'école. Les élèves ont réalisé des œuvres sur un thème. Celles-ci ont ensuite été affichées par certains élèves devant l'école. Nous remercions la mairie qui nous a installé le matériel demandé.

21/10/2022 : Le CROSS du collège pour les CM2 l'après-midi et le CROSS de l'école pour l'ensemble des autres élèves le matin si le temps le permet.

25/05/2023 : Intervention sur le harcèlement dédiée aux élèves de CM2 en partenariat avec le policier municipal. Les parents d'élèves ont soulevé l'importance de sensibiliser les enfants dès le CP à cette thématique. Chaque enseignant en parle alors dans sa classe. Cette intervention ne peut se faire qu'en petits groupes et avec la présence d'un seul policier, c'est pour cela que seulement les CM2 sont concernés.

10/11/2022 : Journée de lutte contre le harcèlement. Chaque enseignante en parlera dans sa classe.

L'éducation à la sexualité est abordée de la maternelle jusqu'en CM2. Son but est de prévenir des violences sexuelles. Elle revêt plusieurs aspects comme l'égalité fille/garçon ou la connaissance de son corps. Chaque enseignant réfléchit à sa mise en place.

Dépistage infirmier : obligation pour les CM2 et pour d'autres ponctuellement

Permis internet CM1/CM2

Permis Piéton CE2

2 sorties neiges pour les maternelles/CP et peut être les CE1. M. Le Maire nous rappelle que les ATSEM n'ont pas le droit de pratiquer les activités physiques.

13/12 : Marché de Noël vers 17h des objets fabriqués par les élèves seront vendus. Proposer au sou des écoles de participer. Demande de la salle des fêtes pour cet événement.

25/11/2022 : Photo de classe

c) Projet d'école

Le projet d'école dure 5 ans et est en discussion et création cette année. Présentation du bilan pour la création du projet.

Nos partenaires :

- La mairie nous permet de réaliser nos projets et fournit le budget pour les fournitures
- Les parents d'élèves, communication étroite dans l'intérêt des enfants
- Le sou des écoles nous offre 45 euros par élèves et 300 euros par classe afin de réaliser des activités et sorties scolaires

4. Sécurité

Protocole sanitaire au niveau socle donc les règles d'hygiène restent classiques. Les mains restent lavées fréquemment, après la récréation et dès qu'il y a une sortie de classe.

15/09/2022 : exercice incendie avec une évacuation en 2 min 50. Un autre exercice est prévu mais les élèves ne seront pas prévenus.

PPMS risques majeurs :

- 14/11 : alerte attentat intrusion
- 09/12 : Inondation

Nous rappelons qu'en cas d'incident grave sur l'école, le PPMS prévoit la délégation d'autorité des parents aux enseignants. Ces derniers ont la charge de placer les élèves en sécurité. Les familles seront prévenues dès que les élèves se trouvent en sécurité.

Frelons au sein de l'école : les pompiers sont intervenus et ont mis un produit. La question est posée : est-ce que le produit est toxique ? En attente de la réponse des pompiers.

Problème fuite en maternelle : la classe est inondée chez les MS/GS dès qu'un grand nombre d'élèves passent aux toilettes.

5. Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Les deux mandataires sont : laetitia Boillot et Camille Suarez. Le bilan financier au 31/08/2022 est de 15 048 euros. Cet argent doit être uniquement dépensé en petits objets pour la classe et en projet éducatif. Par exemple, la COOP finance le photographe et les bénéfices des photos reviennent à la coop.

6. Questions des parents

Quelle est la situation pour l'élève en fauteuil roulant ?

Un élève de l'école est désormais dans l'obligation de se déplacer en fauteuil roulant. Face à l'inadaptation de l'école concernant les élèves en fauteuil roulant, l'élève en question change d'école et part à Varambon. Monsieur le Maire se propose également de payer les frais de cantine de l'élève durant l'intégralité de sa maladie.

Interrogations sur l'aspect sécuritaire du bâtiment : comment tenir en 4 ans (date de création nouvelle école)

Les parents demandent une vérification des fenêtres et mobiliers suite à la chute d'une fenêtre dans la classe du haut le jour de la rentrée ainsi que l'avancement de la commission de sécurité qui est impossible à réaliser. Monsieur le Maire assure que la sécurité des élèves n'est pas en jeu et que des réparations sont réalisées dès que c'est nécessaire.

Les marches doubles ont été réalisées dans l'escalier d'évacuation pour les plus petits. Celui-ci est tenu propre par la commune.

Problèmes à la sortie de l'école

Demande de faire attention aux parents présents de l'autre côté de la route. Il en va de la responsabilité des parents de respecter les règles de sortie.

Les parents d'élèves demandent un décalage de sortie maternelle et primaire. Impossible de changer les heures

Les enfants de maternelle réalisent un passage aux toilettes avant la sortie des classes.

Demande pour les sorties scolaires

Les parents souhaitent être prévenus plus tôt des sorties scolaires afin de s'organiser. Les enseignants essayeront donc un maximum de les prévenir en avance.

Questions autour des interventions et préventions

Il n'y aura pas d'autres interventions au sujet de l'incident « couteau » l'an dernier car il fut déjà traité dans les classes.

Demandes au sujet de la communication entre parents-enseignants

Prévenir plus en amont les sorties

Tenir informés les parents de toutes interventions dans l'école : toutes les interventions ne peuvent être annoncées bien en amont car elles sont parfois décidées à la dernière minute.

Au retour de chaque vacance, la directrice enverra aux parents représentants les interventions prévues durant la période.

Fin de séance 20h.